

# Citoyenneté à vivre



**Jean-Pierre REMOND** a suivi une longue carrière d'Inspecteur de l'Éducation nationale dans la Sarthe. Responsable de ZEP pendant dix ans, il a été chargé de Mission culture humaniste. En tant qu' élu, il a travaillé sur les dossiers de tranquillité publique et de prévention de la délinquance. **Jean-Pierre REMOND** a pris conscience depuis plusieurs décennies des crises qui fissurent la cohésion sociale, de la nécessaire coéducation entre les familles et l'école. Il a observé, encouragé et initié de nombreuses démarches de projet visant à favoriser la transformation de l'enfant en élève, en futur citoyen et adulte. Coauteur de la collection *Histoire à revivre*, **Jean-Pierre REMOND** a renouvelé sa confiance aux éditions Accès pour réaliser en coopération avec Jean-Bernard SCHNEIDER la collection *Citoyenneté à vivre* destinée aux cycles 2 et 3.

## Jean-Pierre REMOND, à quels besoins des enseignants répondent ces ouvrages ?

Ils sont une réponse aux impératifs du socle commun, qui lui-même est une mise en cohérence entre les missions de l'École et les besoins de la Nation. Un État républicain et démocratique tel qu'il existe dans notre pays a le devoir de fixer des repères pour conduire un peuple vers l'avenir. Le ministère de l'Éducation nationale a fixé deux domaines d'enseignement : la morale qui correspond à la formation de la personne et le civisme qui se rapporte à la formation du citoyen.

## Cette notion d'éducation morale ne constitue-t-elle pas un risque ?

Si la morale est confondue avec le moralisme et l'obéissance aveugle à des dogmes, elle est un moyen de destruction de la démocratie. Il faut donc prémunir les élèves contre ce danger car la France ne saurait encourager ni les théocraties, ni les dictatures. La collection *Citoyenneté à vivre* prévoit à ce sujet des séances promouvant la critique de tels systèmes passés et encore actuels dans diverses parties du monde. La morale telle que les programmes la présente se situe dans la droite ligne de l'humanisme européen. De grandes étapes, dont la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, ont construit une définition de l'Homme. La morale est un système de valeurs qui conduit au bonheur. Les trois ouvrages mettent en avant de manière concrète et sincère les valeurs qui font d'un enfant une personne humanisée : la liberté, la rationalité, la conscience, le respect, la dignité...

## Les programmes abordent également la nécessaire éducation civique.

Oui, parfaitement, ce qui les situe dans une continuité des politiques éducatives d'un État républicain fondé sur le principe de l'élection. À l'école, la notion de civisme doit être abordée dans tous ses aspects, avec une prise de conscience progressive des résistances à toutes les formes de violence : racisme, antisémitisme, xénophobie, harcèlement, sexisme, maltraitements. Les enseignants abordent la question des droits et des devoirs du citoyen, dont le droit de vote.

L'École est le lieu privilégié de l'apprentissage d'attitudes propres au citoyen : la nécessité de penser par soi-même et donc de s'informer, la volonté d'exprimer ses idées, la force d'accepter la diversité des opinions et des croyances, l'engagement désintéressé pour l'intérêt général. Un petit Français n'est ni un esclave, ni un sujet. Il naît citoyen et tout au long de sa scolarité obligatoire, il construit toutes les qualités pour en être digne : esprit critique, tolérance, responsabilité...

## Quelles démarches pédagogiques adoptez-vous dans la collection Citoyenneté à vivre ?

Les enseignants ont de quoi être démunis devant l'irruption et les exigences de cette discipline devenue de nos jours la troisième priorité du ministère de l'Éducation nationale. Les démarches sont diversifiées et pragmatiques. Le but des acquisitions scolaires reste de construire cycle après cycle une culture morale et civique pour les générations à venir. La collection *Citoyenneté à vivre* fournit de nombreux points de départ s'appuyant sur des situations dans la classe et dans l'environnement proche puis lointain : famille, école, pays, monde. Les séances fournissent une grande variété de supports, adaptés aux deux cycles : contes, presse, photographies, dessins, documents officiels, grands textes fondateurs, statistiques, témoignages... Les ouvrages regroupent les attendus des programmes autour de centres d'intérêt qui font sens. Les séquences suivent donc une logique propre à un thème, traité en cinq séances.

Les élèves de cycle 3 disposent d'un journal de 64 pages qui leur est dédié : *L'apprenti citoyen*. Il a pour vocation de recenser une collection de documents les plus utiles à leur culture morale et civique comme les Déclarations qui prônent un humanisme universel. Cette banque de données citoyenne personnelle facilite le passage en 6<sup>e</sup> par le biais de nombreux repères pour une pensée libre.

Au cycle 2, les activités pour les élèves sont intégrées directement à la suite de chaque séance dans le guide de l'enseignant. Pour chaque niveau (CP, CE1, CE2), les activités spécifiques figurent sur deux pages.